

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/08/2026 - B2026/007783 - 1957 B 00179 - 335 781 795 - A.M.V. METALLERIE

RECEIVED
FBI - NEW YORK
JAN 11 1964
COMMUNICATIONS SECTION
FBI - NEW YORK
JAN 11 1964

A.M.V. METALLERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 105 000 euros
Siège social : 7 RUE MODESTE GOULET, 51100 REIMS
335 781 795 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 116 391 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	116 391 euros
A titre de dividendes	56 700,00 euros
Soit 27,00 euros par action	
Le solde	59 691 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 464 460 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 56 700,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2026.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

60 900 euros, soit 29 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 60 900 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

63 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 63 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

56 700,00 euros, soit 27,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 56 700,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Cyril GAUTIER



AMV METALLERIE
Menuiserie Aluminium - Métallerie - Serrurerie
7 rue Modeste Goulet
51100 REIMS
Tél. : 03 26 82 89 66
Siret : 335 781 795 00034 - NAF : 4332B

certifié conforme
le président

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise :		AMV METALLERIE										1 2					
Adresse de l'entreprise		7 RUE MODESTE GOULET 51100 REIMS										Durée de l'exercice précédent :		1 2			
Numéro SIRET *		3 3 5 7 8 1 7 9 5 0 0 0 3 4										Néant ☐					
												Exercice N clos le :		3 1 1 1 2 2 1 0 2 1 5			
												Brut		Amortissements, provisions		Net	
												1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB									AC					
		Frais de développement *	CX									CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 229								AG	20 932 297				
		Fonds commercial (1)	AI	2 000								AI	2 000				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ									AK					
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL									AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN									AO					
		Constructions	AP	36 148								AQ	34 750 1 398				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	137 714								AS	117 263 20 451				
		Autres immobilisations corporelles	AT	113 103								AU	86 226 26 877				
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV									AW					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	646								CT	646				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU									CV					
Créances rattachées à des participations		BB									BC						
Autres titres immobilisés		BD									BE						
Prêts		BF	1 000								BG	1 000					
Autres immobilisations financières *		BH	232								BI	232					
TOTAL (II)		BJ		312 072								BK	259 170 52 901				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	15 568								BM	15 568				
		En cours de production de biens	BN	82 980								BO	82 980				
		En cours de production de services	BP									BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR									BS					
		Marchandises	BT									BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV									BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	448 290								BY	448 290				
		Autres créances (3)	BZ	40 198								CA	40 198				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB									CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	141 432								CE	141 432			
	Disponibilités		CF	264 306								CG	264 306				
	Charges constatées d'avance (3) *		CH	76 885								CI	76 885				
	TOTAL (III)		CJ		1 069 658								CK	1 069 658			
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt	(IV) CW														
Primes de remboursement des emprunts		(V) CM															
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *		(VI) CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1 381 729								IA	259 170 1 122 559				
Renouveaux : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an de : (immobilisations financières nettes) :		CP		1 000		(3) Part à plus d'un an : CR									
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :				Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise		AMV METALLERIE		Néant ☐
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 105 000...)	DA	105 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	404 769	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	116 391	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	636 660
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 490	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instrument financier à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	306 666	
	Dettes fiscales et sociales	DY	86 777	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	66 966	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	485 899	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 122 559	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	478 176		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 339		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 06/05/2026

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 122 559,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 116 390,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION :

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION :

Conformément au règlement ANC 2022-06, la société a modifié la présentation de certains postes comptables. Les dons précédemment comptabilisés en compte 67130 sont désormais enregistrés en compte 623. Les produits antérieurement comptabilisés en compte 791 ont été reclassés en comptes 741, 7587 et 75410 selon leur nature. Les amendes précédemment comptabilisées en compte 671200 sont désormais enregistrées en compte 65810. Enfin, les intérêts courus sur emprunts sont comptabilisés en compte 164800 en lieu et place du compte 168800. Ce changement entraîne une modification de la présentation des comptes de l'exercice.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	2 000		2 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	2 000		2 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 312 072

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	23 229			23 229
Immobilisations corporelles	273 484	18 166	4 685	286 965
Immobilisations financières	874	1 003		1 877
TOTAL	297 588	19 169	4 685	312 072

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 259 170

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 311	4 621		20 932
Immobilisations corporelles	223 837	19 086	4 685	238 239
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	240 148	23 707	4 685	259 170

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	21 229	20 932	297	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	2 000	0	2 000	Non amortiss.
Inst.agenc./constructions	36 148	34 750	1 398	de 5 à 10 ans
Matériel et outillag	117 224	99 808	17 416	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	20 490	17 455	3 035	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	22 138	22 138	0	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	74 626	54 863	19 764	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	16 339	9 225	7 114	de 1 à 4 ans
TOTAL	310 194	259 170	51 024	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 566 604**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 232	1 000	232
Actif circulant & charges d'avance	565 372	565 372	
TOTAL	566 604	566 372	232

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 3 101

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 963
Disponibilités	138
TOTAL	3 101

3.5 - Charges constatées d'avance = 76 885

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 105 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2100	50,00	105 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2100	50,00	105 000

4.2 - Etat des dettes = 485 899

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	25 490	17 768	7 722	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	306 666	306 666		
Dettes fiscales & sociales	86 777	86 777		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	66 966	66 966		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	485 899	478 176	7 722	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 17 861

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 653
Dettes fiscales & sociales	208
Autres dettes	
TOTAL	17 861

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 06/05/2026

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 06/05/2026

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 3 101

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	2 963
Fourn rrr a obtenir(40980000000)	2 628
Deb et cred divers - autres(46700000000)	335
Disponibilités :	138
Interets courus a recevoir(51880000000)	138
TOTAL	3 101

8.2 - Charges constatées d'avance = 76 885

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	76 885
TOTAL	76 885

8.3 - Charges à payer = 17 861

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	17 653
Fourn factures non parvenues.(40810000000)	17 653
Dettes fiscales et sociales :	208
Etat autres charges a payer(44860000000)	208
TOTAL	17 861